

**COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES**  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 17  
Conseillers présents : 13  
Nombre de pouvoirs : 2  
Affiché le 4 septembre 2025

**Conseil municipal du 2 septembre 2025**

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Étaient présents : Mme BAUER Carine, Mme DIEMER Estelle, Mme ERNE HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michèle, Mme KRAEMER Anne-Marie, M. LUX Pierre, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, Mme NIESS Laetitia, M. REYMUND Antoine, Mme ZEISSLOFF Patricia.

Absents excusés : M. BOHR Freddy qui donne pouvoir à Mme ZEISSLOFF Patricia, M. DIEMER Steve qui donne pouvoir à Mme BAUER Carine, M. KRENCKER Julien et M. URBAN Jean-Marc

Secrétaire de séance : Mme ZEISSLOFF Patricia

**2. OBJET : POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE VACANT – RENOUELEMENT DU CONTRAT D'UN AGENT CONTRACTUEL**

Vu la délibération n°9 du 25 mars 2025,

Vu la nécessité de renouveler le contrat de l'agent pour une nouvelle durée de six mois,

Vu la décision selon laquelle cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut pas l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

A partir du renouvellement du contrat soit le 24 septembre 2025, la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 558 Indice majoré : 478 du grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe échelon 10 pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

La durée de l'arrêté d'engagement est fixée à six mois, renouvelable 1 fois sous réserve de la publication de vacance de poste.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

**Décide** que le poste d'adjoint technique peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

**Décide** du renouvellement du contrat à partir du 24 septembre 2025 dans les conditions citées plus haut.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



La secrétaire de séance,  
067-216700344-20250904-20250209-02-DE  
Date de télétransmission : 04/09/2025  
Date de réception préfecture : 04/09/2025  
Patricia ZEISSLOFF